

**Extrait du registre
des délibérations
DU CONSEIL MUNICIPAL**

L'an deux mille neuf, le vingt et un septembre, à vingt heures, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni en Mairie sous la présidence de Monsieur David LAPPARTIENT, Maire.

ÉTAIENT PRÉSENTS :

M. David LAPPARTIENT, Mme Jeannette LAUNAY, M. Jean LE BOULHO, Mme Annie LARZUL, M. Georges MÉNARD, Mme Chantal MARIE, Mme Dominique-Sophie LIOT, M. Jean-Claude LAFAGE, M. Jean-Claude VOLANT, Mme Gisèle LE PLAIN, M. Alain RAUD, M. Roland NICOL, Mme Maryse GALLO, Mme Mireille PROUTEN-RIO, Mme Marion EUDÉ, Mme Camille PETERS, Mme Soazig SCHNEIDER-LE MARREC, M. René BOSSER, Mme Marie-Hélène BELLIOU, M. Claude PAQUET, M. Yannick KÉRIGNARD, Mme Marie-Cécile RIÉDI, M. Yannick LE GOFF, M. Didier GOUPIL.

**DATE DE
CONVOCAION**
14 septembre 2009

DATE D'AFFICHAGE
14 septembre 2009

**NOMBRE DE
CONSEILLERS**

En exercice : 29
Présents : 24
Voitants : 29

ÉTAIENT ABSENTS EXCUSÉS :

M. Georges GUÉGUEN, qui a donné procuration à M. Georges MÉNARD ;
M. Bernard JACOB, qui a donné procuration à M. Jeanne LAUNAY ;
M. Serge COATVAL, qui a donné procuration à M. Jean LE BOULHO ;
M. Jean-Yves COUÉDEL, qui a donné procuration à Mme Camille PETERS ;
Mme Nathalie MAUFRET-HOULON, qui a donné procuration à M. Yannick KÉRIGNARD.

SECRETAIRE DE SEANCE :

Mme Soazig SCHNEIDER-LE MARREC

03 – TARIFS DES CONCESSIONS FUNERAIRES ET INHUMATIONS

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Considérant la nécessité de réviser les tarifs des concessions funéraires et des inhumations,

Après avis favorable de la commission des finances réunie le 8 septembre 2009,


Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité de ses membres présents ou représentés, décide de :

- Article 1 : - **FIXER les tarifs des concessions funéraires, du columbarium et les tarifs des inhumations à compter du 1er janvier 2010 conformément à l'annexe jointe.**

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits,

Le Maire,

Certifié exécutoire,
Transmis en Préfecture le : 18/10/2009
N°056-215602400-20091013-2009-09-21-03
Publié ou notifié le : 22/09/2009


 David LAPPARTIENT

Annexe – Tarifs concessions funéraires et inhumation à compter du 1^{er} janvier 2010

Tarifs des concessions funéraires :

SARZEAU 2009 / Proposition 2010 (idem)	Pleine terre 2m ²	Caveau 2 m ²	Caveau 4 m ²	Mini concession 4 urnes	Jardin du souvenir
15 ANS	120			120	
30 ANS	300	360	480	300	
Dispersion des cendres					40

Tarifs divers inhumation :

	2008	2009	2010	
Inhumation ou exhumation	14,10 €	17,00 €	17,00 €	par acte
Inhumation provisoire caveau communal	9,80 €	10,00 €	10,00 €	par jour
Vacation funéraire (tarif unique maximal)	13,50 €	25 €	25 €	par acte
Vacation funéraire jours fériés (tarif unique maximal)	27,00 €	25 €	25 €	par acte